

SÉANCE DU 02 JUIN 2014

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - GHORRA Nicolas - RAMEYE Joëlle - BARON Olivier - BOYER Coralie - BOYER Stéphane - DELAVAUULT Yannick - GILLOTEAU Évelyne - LABONNE Serge - MULLER Véronique - ORCIERE Marc - PETER Sophie .

Absents représentés : ROCHETEAU Françoise (représentée par RAMEYE Joëlle)

Absents excusés : SÉGALAS Yvan.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique

COMMISSION SECURITE

Convention fourrière voiture : Mme RAMEYE présente la convention à conclure avec l'entreprise ADS. Elle indique que la convention est gratuite et que la Commune peut être amenée à payer que si le propriétaire du véhicule de vient pas le récupérer, ce qui coûterait 250€/véhicule. CM adopte à l'unanimité.

Convention radar pédagogique : Mme RAMEYE indique que ce radar est prêté par la DDTM pour une période de 6 semaines à compter de début juillet. Le prêt est gratuit et il suffit de l'assurer auprès de Groupama pour cette période. CM adopte à l'unanimité.

COMMISSION EMBELLISSEMENT VILLAGE

M GHORRA fait le point sur les projets en cour (balustrade bibliothèque, rampe maréchal Joffre, muret sur la place, rambarde au dessus foyer social). Il indique que pour réaliser ces éléments il convient d'acheter le fer et du matériel pour un montant de 1 369€ TTC. CM adopte.

Signalétique : il indique également que la commission travaille sur cette problématique et qu'il présentera une proposition prochainement.

COMMISSION TRAVAUX

M BARRON présente les divers chantiers en cours de réalisation :

- Place du village : les barrières ont été enlevées, le reste des travaux va suivre. Monsieur le Maire indique qu'il a eu RDV avec Hérault énergies afin d'évoquer l'enfouissement des réseaux.
- Arbres moulin à vent : les 2 pins vont être enlevés, Monsieur le Maire présente le courrier envoyé par des riverains se plaignant de l'absence de sécurité, il indique qu'il convient de répondre favorablement à leur requête. M BARRON indique que le cout de ce chantier est estimé à 1 300€. CM adopte.
- Chemin de Margon : M BARRON indique que l'estimation des travaux en régie est de 4500€ sans rives béton et 5500€ avec. Le projet est encore à l'étude. A suivre.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Stade abeilhanais solde 2013	1 400€	Agacyclcos	400€
Foyer rural	400€	Le chat abeilhanais	800€
Piet'chous	400€		

CM vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Maison en vente sur place du village : Monsieur le Maire informe le CM de la vente de cette maison pour un montant de 87 000€. Il indique que malgré le positionnement du bien il n'est pas souhaitable de préempter à ce prix-la. CM décide de ne pas préempter le bien.
- 2) FERIA 2014 : M DELAVAUULT présente les festivités qui auront lieu du 18 au 20 juillet prochain. Il fait part des modalités d'organisation.

- 3) Motion suppression des départements : Monsieur le Maire présente une motion contre la suppression des départements, principaux financeurs des communes et invite le CM à l'adopter. CM adopte 13 pour, 1 abstention (ORCIERE).
- 4) Communauté de communes : CCDI Monsieur le Maire propose Marc ORCIERE et Françoise ROCHETEAU. Concernant les commissions permanentes Monsieur le Maire propose : finances Françoise ROCHETEAU, Développement économique Pierre-Jean ROUGEOT, Nicolas GHORRA, Environnement Marc ORCIERE, Enfance jeunesse, Evelyne GILLOTEAU, Mutualisation Pierre-Jean ROUGEOT et Evelyne GILLOTEAU.
- 5) Rythmes scolaires : Monsieur le Maire fait part de la réunion qui a eu lieu à l'école en présence de certains parents d'élèves et des enseignants. Il indique que la réunion s'est très mal passée et que certains comportements étaient à la limite de l'irrespect. Il souhaitait lancer le débat à l'appui le décret permettant le regroupement des activités périscolaires sur une demi-journée mais que cette discussion n'a jamais eu lieu. Il indique que la solution existante (4 x 45mn) n'est pas optimale pour mettre en place des activités et que le personnel concerné demande la modification. Monsieur le Maire indique également que pour 3 h/semaine d'activité, il faut payer les intervenants 4h/semaine ce qui représente un surcout de 5500€/an. De plus monsieur le maire dit que le ¼ d'heure entre 11h45-12h coute à la mairie 1700€/an. Monsieur le Maire dit que ce constat l'amène à envisager une autre solution, il indique qu'un questionnaire destiné aux parents d'élèves va être distribué afin de recueillir leur sentiment.
- 6) Communication : Monsieur le Maire présente le premier journal d'Abeilhan qui sera distribué dans la semaine.
- 7) Fête du jeu : Monsieur le Maire dit que la journée organisée le 31 mai a été un succès, plus de 200 enfants étaient présents.
- 8) PAEN : Monsieur Orcière indique que la technicienne du conseil général s'est proposée pour venir expliquer le principe du PAEN au conseil municipal. A suivre
- 9) Réunion aire de lavage : Monsieur le Maire fait le point sur cette réunion, il indique avoir un mauvais pressentiment sur les chances de la Commune d'avoir une aire de lavage sur place. A suivre.
- 10) Courrier La Poste : Monsieur le Maire présente un courrier de la poste l'informant que les horaires changeraient à partir du 06 juin (fermeture le samedi matin et ouverture le vendredi de 13h30 à 16h). il indique que cette organisation a eu l'aval de l'ancien Maire et qu'il est mis devant le fait accompli.
- 11) Prochaines réunions : RDL 19/06 à 19h
APP 03/07 9h30
s/prefecture 11/06 à 14h30
Pompier magalas 28/06 à 8h30
Foyer rural forum association 10/06
- 12) Chemin des moulières : Monsieur ORCIERE demande l'état d'avancement de ce problème. Monsieur le Maire indique qu'un géomètre sera prochaine mandaté pour connaître l'emplacement de ce chemin. A suivre.